

Vie privée, proposition indécente

Par Longuefosse Nicole, le 07/11/2016 à 18:06

Ma belle soeur ne pouvant avoir d'enfant avec son époux, jumeaux du mien, a fait une proposition indécente à mon mari lui demandant de lui faire un enfant. J'en ai été informé par mon mari quelques années plus tard (2). Étant père de 3 enfants et

ayant une éthique la proposition de ma belle soeur n'a pas abouti. Par contre je suis restée très choquée par cette démarche qu'elle a voulue me cacher. Ai je un recours juridique afin de lui montrer mon désaccord et surtout "la claque" que j'ai prise, l'humiliation car elle n'a pas aucun respect pour ma personne.

Merci

Par Sleeper, le 07/11/2016 à 18:44

Bonjour,

Non, en aucun cas.